

2014-12-183-DR/CPA

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

nomenclature: 1.1.9

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014

OBJET: ADHESION AUX GROUPEMENTS DE COMMANDES DU CENTRE DE GESTION POUR :

- **L'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATIONS SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**
- **L'ACQUISITION DE BIENS D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL**
- **LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

L'an deux mille quatorze, le seize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. GARANS, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT,

Arrivée de Mme PICAT au point n° 2014-12-175-DGS

EXCUSES

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES
Mme DELAVENNE		
M. CLAVERIE		

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

28 à partir du point n° 2014-12-175-DGS

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30

31 à partir du point n° 2014-12-175-DGS



2014-12-183-DR/CPA - ADHESION AUX GROUPEMENTS DE COMMANDES DU CENTRE DE GESTION POUR :

- **L'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATIONS SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**
- **L'ACQUISITION DE BIENS D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL**
- **LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Afin de répondre aux besoins des collectivités territoriales et des établissements publics pour la formation des agents, pour l'équipement de protection individuelle, ainsi que pour l'acquisition de biens d'équipements et de matériels pour la santé et la sécurité au travail, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, propose aux collectivités territoriales et leurs établissements du département des Landes de mutualiser leurs achats dans le cadre de groupements de commandes dédiés à l'organisation, la passation et l'exécution de marchés publics et accords-cadres de services.

Dans le cadre de cette procédure, régie par l'article 8 du code des marchés publics, une convention doit être conclue entre les membres du groupement de commandes pour chaque type de besoins. Celle-ci doit déterminer notamment, outre l'objet et les différents partenaires du groupement :

- L'organisme qui assure le rôle de coordonnateur du groupement
- Les missions du coordonnateur
- Les rôles de chacun des membres
- Les modalités et critères de prise en charge financière de la part revenant à chaque personne publique

Après étude des besoins des services municipaux pour ce type d'achat et considérant l'intérêt d'un tel groupement des collectivités à l'échelon départemental, il est proposé de vous prononcer sur l'adhésion de notre commune aux trois groupements de commandes constitués pour la passation des marchés suivants :

- acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail
- acquisition de protection individuelle
- acquisition de biens d'équipements et de matériels pour la santé et la sécurité au travail,

et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes, ainsi que les marchés publics ou accords-cadres, les avenants et à en assurer l'exécution pour ce qui concerne la commune de Tarnos.

Le choix du ou des titulaire(s) sera effectué par la Commission d'appel d'offres du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes.

De plus, le conseil municipal sera informé des résultats de la mise en concurrence.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29



Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 8

Considérant les projets de convention

DELIBERE

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la dévolution d'un marché d'acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la dévolution d'un marché de fourniture d'équipements de protection individuelle

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la dévolution d'un marché d'acquisition de biens d'équipements et de matériels pour la santé et la sécurité au travail

APPROUVE les termes des conventions constitutives des groupements de commandes créés à cet effet, jointes en annexe

AUTORISE Monsieur le Maire, à intervenir à la signature des conventions et de toutes pièces en découlant

AUTORISE la Commission d'appel d'offres du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes à choisir le ou les titulaire(s) du marché

DECIDE de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune, est partie prenante

DECIDE de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune, est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget

Vote: 31

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 17 décembre 2014

Le Maire

